



**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE GRANGES-AUMONTZEY**

**Séance du 28 Octobre 2016**

**à 20 h 30**

Sous la présidence de Monsieur Guy MARTINACHE, Maire de la Commune

La convocation adressée le 21 Octobre 2016 avec l'ordre du jour suivant :

**1. Election des conseillers communautaires**

Sont présents : BERGER Michaël, BONARD Sébastien, COLLIN Stéphane, CUNY Cyril, DAESCHLER Laetitia, GUYOT Régine, JACOB Christophe, JACOB Marc, JEANMOUGIN Christine, KIEFFER RYS Marion, LEMARQUIS Maurice, MARTINACHE Guy, PERRIN Christine, PERRIN Eric, ROUSSEL Elisabeth, THOMAS Frédéric.

Sont absents : DELANZY Jessica, DIETSCH David, GAUDEL Tony, MAGLIA Jean-Joseph, MARTIN Christophe.

Procurations : DEGANDT Jacques (à THOMAS Frédéric), GOUEREC Neriman (à LEMARQUIS Maurice), LAZZATI Bernard (à MARTINACHE Guy), LONGO Karine (à PERRIN Christine), MOUROT Corinne (à KIEFFER RYS Marion), PETITGENET Philippe (à PERRIN Eric).

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de présents : 16 – le quorum est atteint  
Procurations : 06  
Nombre de votants : 22

Madame Régine GUYOT est élue secrétaire de séance.

Procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016 :

Monsieur Michaël BERGER fait remarquer que le compte-rendu de la réunion Maires/Adjoint/Délégués du 29 septembre 2016 n'a pas été réalisé. Monsieur le Maire dit que cette réunion a eu pour objet de faire le point sur les inscriptions faites au budget 2016 et les réalisations. Monsieur Michaël BERGER pense que la Commission Finances aurait été plus adaptée.

Le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2016 est adopté à l'unanimité des membres votants.

**n°20161028-195 Institutions et vie politique – Désignation de représentants (5.3)  
Elections des conseillers communautaires**

*Vu l'arrêté préfectoral 1199/2016 du 3 mai 2016, dressant le projet de périmètre de la future communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes de Gérardmer, Monts et Vallées, de la communauté de la Haute-Moselotte, de la communauté de communes Terre de Granite, à l'exception de la commune de Saint-Amé, avec extension à la commune de Granges-Aumontzey,*

*Vu les avis favorables des communautés de communes et communes concernées sur ce projet,*

*Considérant que la répartition des sièges de conseillers communautaires se fera en application du droit commun,*

*Vu l'article L 5211-6-2 du Code Général des Collectivités territoriales,*

Candidature :

Liste 1 : Guy MARTINACHE, Philippe PETITGENET, Frédéric THOMAS

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote, sur papier blanc, fermé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins :	22
- Bulletin blanc ou nul :	01
- Suffrages exprimés :	21
Majorité absolue :	11

La liste 1 a obtenu : 21 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, Guy MARTINACHE, Philippe PETITGENET, Frédéric THOMAS sont proclamés conseillers communautaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire,**  
Guy MARTINACHE



Le Maire certifie avoir affiché le procès verbal de cette séance à la porte du siège social de la Commune Nouvelle le 4 Novembre 2016 et transmis au contrôle de légalité le 4 Novembre 2016.